

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Rabat, le 09 Novembre 2012*

### **La coopération entre l'ONEE et la KfW renforcée par plusieurs financements dans le domaine de l'électricité, de l'alimentation en Eau Potable et de l'Assainissement.**

Il a été procédé le 9 Novembre 2012, à la signature de plusieurs conventions de financement, d'un montant global de 131,5 millions d'euros, entre Monsieur Ali FASSI FIHRI Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE), et Monsieur Wolfgang Reuss, Directeur Afrique du Nord et Proche Orient de la Kreditanstalt Fur Wiederaufbau (KfW).

Les conventions signées concernent tant le domaine de l'Electricité que le domaine de l'Eau potable et de l'Assainissement liquide:

#### **- Dans le domaine de l'Electricité :**

La convention signée porte sur le Programme Lampes à basse Consommation pour un montant de financement de 20 Millions d'Euro. A signaler que durant ces dernières années, la demande nationale d'électricité a connu une croissance soutenue. Sachant qu'environ 60% de la puissance de pointe correspond à celle appelée par les ménages, la maîtrise de la consommation chez cette catégorie de clients s'est avérée être un gisement important d'efficacité énergétique.

En effet, durant les heures de pointe, l'éclairage dans les ménages assuré généralement par des lampes à incandescence dont la puissance varie entre 75 et 100 W, compte parmi les usages les plus sollicités. Le projet LBC, baptisé « Opération INARA », a pour objectif le remplacement massif des lampes à incandescence (LI) par des Lampes Basse Consommation (LBC).

La 1ère phase du projet, achevée en 2011, a permis le remplacement de 5 millions de lampes incandescentes par des lampes à basse consommation. La 2ème phase du projet consistera au remplacement de 10 millions de lampes à incandescence (LI) par des Lampes à Basse Consommation (LBC) chez les clients résidentiels et administratifs.

L'installation des 10 millions de LBC permettra de réaliser un effacement prévisionnel de 330 MW durant la pointe (soit 6,25 % de l'appel de puissance maximum enregistré cette année) et engendrera une économie d'énergie de l'ordre de 656 GWh/an. Pour les clients, l'installation des LBC permettra une économie d'énergie de l'ordre de 80% en éclairage, ce qui se traduira par la baisse du montant de la facture d'électricité.

- **Dans le domaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement liquide :**

Les conventions signées concernent les projets ci après :

- **Le Projet d’Alimentation en Eau Potable de Taroudant** portant sur un montant de financement de 21 Millions d’Euro et qui consiste en la réalisation à partir du barrage d’Aoulouz d’une conduite d’eau brute, d’une station de traitement d’une capacité de 200l/s et d’une conduite d’eau traitée jusqu’ à la ville de Taroudant avec des points de piquage pour l’Alimentation future de la population Rurale. L’Objectif du projet est de couvrir les besoins en Eau Potable de la population urbaine de la ville de Taroudant, des petits centres et des douars dans la plaine du Souss à l’horizon 2030.
- **La 2ème phase du Programme Amélioration des Performances**, à hauteur d’un montant de financement de 40 millions d’Euro avec un cofinancement de l’Union Européenne et l’Agence Française de Développement et qui vise essentiellement :
  - l’augmentation de l’efficacité des systèmes d’alimentation en eau potable pour atteindre un rendement à la distribution de 76% et un rendement de production de 95%
  - la réhabilitation des réseaux de distribution, l’amélioration de l’autonomie de stockage et l’extension des réseaux pour une trentaine de centres ;
  - la réhabilitation d’une dizaine d’ouvrages de production (stations de traitement et systèmes adducteurs), la mise en place de la télégestion dans une dizaine d’adductions régionales ainsi que des acquisitions d’unités mobiles de détection de fuites (environ 20 unités).
- **La composante de l’Office dans le Programme National d’Assainissement** dans lequel la partie Allemande contribue pour 38 MEuros avec un cofinancement de la Banque Européenne d’Investissement, l’Union Européenne et l’Agence Française de Développement au niveau d’environ trente (30) centres du Royaume, au bénéfice d’une population de plus de 570 000 personnes. Cet important programme consiste en la réhabilitation et l’extension de réseaux d’assainissement, la construction de stations d’épuration et l’acquisition du matériel d’exploitation. L’objectif du Programme est de contribuer à l’augmentation du taux de collecte et du taux d’épuration des moyennes et petites communes, en conformité avec les objectifs du Programme National d’assainissement (80% de taux de raccordement aux réseaux d’assainissement dans les zones urbaines et 60% de taux de traitement des eaux collectées d’ici 2020).
- **L’Augmentation du concours financier réservé à la 2ème phase du programme d’Assainissement des Petits Centres** et ce, pour un montant de financement de 11,2 Millions d’Euro, portant sur l’extension et la réhabilitation des systèmes d’assainissement dans de petites et moyennes villes du Maroc (petits centres);

- **Les mesures d'accompagnement relatives au Programme National d'Assainissement** porte sur un montant de financement, sous forme de don, de 1,3 Millions d'Euro.

Pour la branche Electricité, la contribution Allemande au financement des projets de l'Office a démarré en 1974 et a atteint environ 320 Millions d'Euro soit l'équivalent de plus 3, 6 milliards de Dirhams ce qui a permis la réalisation d'importants projets ayant trait à la production de l'électricité, la télégestion des centrales hydroélectriques, l'électrification rurale et l'efficacité énergétique.

Pour la branche Eau, la contribution Allemande au financement des projets de l'Office a démarré en 1981 et a atteint environ 615 Millions d'Euro soit l'équivalent de plus 6,5 milliards de Dirhams ce qui a permis la réalisation d'importants projets dans une centaine de villes et petits centres ainsi que des douars dont la population totale est estimée à plus de 8 Millions d'habitants.